

APPEL

À CANDIDATURE

ARTISTE INTERVENANT :
NOSFELL



©manuwino

**STAGE DE PERFECTIONNEMENT
MUSIQUES ACTUELLES**

— AU CONSERVATOIRE DE BOURGES —

TECHNIQUES VOCALES **TEXTES** **ARRANGEMENTS** **COMPOSITION**
TRAITEMENT DU SON **PRÉSENCE SUR SCÈNE**

NOSFELL



Depuis 2001, NOSFELL trace une route des plus singulières dans le paysage musical français. Chanteur, compositeur, multi-instrumentiste, il apprend son métier sur le terrain, en se confrontant à tous les lieux (bars, clubs) et les publics. Sélectionné dans le cadre des iNOUÏS du Printemps de Bourges en 2004, NOSFELL revient au festival en 2012 comme Président du Jury du Prix des iNOUÏS.

Il cumule les rencontres artistiques avec Daniel Darc, Bertrand Belin, The Queens of the Stone Age, The Distillers et collabore régulièrement avec le chorégraphe Philippe Decouflé.

Au travers de ses 4 albums, NOSFELL a développé un équilibre unique entre travail vocal, arrangement instrumental sophistiqué, textes incisifs et une langue : le Klokobetz.

POUR QUI ?

Musiciens et/ou chanteurs en voie de professionnalisation. Agés de 16 à 26 ans.
L'appel à candidature est ouvert à tout type de parcours personnel (autodidactes, écoles associatives, conservatoires, scènes diverses...).

OBJECTIFS

- > Développer des compétences en composition, écriture, jeu instrumental, arrangement et orchestration.
- > Etre en capacité de restituer ses acquis sur scène.

3 SESSIONS AU CONSERVATOIRE DE BOURGES :

- > Vendredi 1^{er} et samedi 2 mars
- > Samedi 16 et dimanche 17 mars
- > Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 avril
(restitution publique incluse)

COMMENT ?

ADRESSER UN MAIL DE CANDIDATURE EN PRÉSENTANT :

- > Votre projet artistique en 5 lignes.
- > Votre parcours : cursus de formation musicale éventuel, expérience de la scène et composition (écriture et studio).
- > Un lien web au choix (Youtube ou Soundcloud).
- > Descriptif de vos besoins et de vos attentes.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

vendredi 8 février 2019 > 13h

+ D'INFOS : crd18.musiquesactuelles@gmail.com

Le nombre de places est limité.

Un dossier d'inscription vous sera adressé si votre candidature est retenue.

Le coût de la formation est pris en charge par le Conservatoire (hors frais d'hébergement, de déplacements et de restauration). Possibilité d'hébergement et de restauration à 3 mn du Conservatoire (Auberge de Jeunesse). Prise en charge des déplacements par la navette du Conservatoire depuis la Gare de Bourges.

